

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

LA LUDOTHÈQUE

Un lieu pour jouer sur place
ou emprunter des jeux



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Que faites-vous des dons collectés pour aider l'Ukraine ?

La collecte étant terminée, les nombreux dons récoltés vont être triés par nos agents et bénévoles avant d'être acheminés vers la Pologne par l'intermédiaire de l'entreprise JPB Système. Nous tenons à remercier tous les participants et donateurs pour ce bel acte de solidarité.



Je suis habitant de la ville et j'aimerais savoir s'il est prévu de réaliser un city stade dans le bois de Farcy ? Habitant à proximité du parc, nous devons nous rendre à la plaine du Lys pour en trouver un ?

Un city stade n'est pas prévu dans le parc de Farcy, mais un espace de jeux pour enfants. Le projet a été proposé par un habitant dans le cadre du premier budget participatif de la ville et retenu lors du vote.



Je viens de recevoir ma carte d'électeur.
Où vais-je voter lors des élections présidentielles ?

Un numéro de bureau de vote est inscrit sur votre carte électorale. Celui-ci correspond à l'un des 7 lieux de vote de Dammarie :

Bureaux :

1 à 3 : Espace Nino Ferrer

4 à 7 : Gymnase Pierre de Coubertin

8 et 9 : Gymnase François Cevert

10 et 11 : Ecole Henri Wallon Préau 1

12 et 13 : Ecole Henri Wallon Préau 2

14 : Ecole de Vosves

15 à 17 : Ecole Maurice de Seynes Préau 2



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6-7 La géothermie, une solution écologique et économique

P.8-9 Plongée dans le quotidien de Meriem, assistante maternelle de la Ville

P.10 François Werstler, un centenaire bon pied bon œil

P.11 La ludothèque : un lieu pour jouer sur place ou emprunter des jeux

P.12 Récit d'une enquête en terres australes

P.13 Tatoo Ink revient à Dammarie

P.14 Tribune libre

P.15 La vie au jardin, les règles de savoir-vivre

P.16-17 Rétrospective

P.18-19 Agenda

En ce début de printemps, nous poursuivons nos efforts pour mener une politique environnementale ambitieuse. A Dammarie la nature est omniprésente. Parcs, forêt et bords de Seine constituent des pépites de notre territoire.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Avec l'équipe municipale, nous multiplions les actions afin de préserver ce patrimoine naturel, le développer et le transmettre aux nouvelles générations. Outre les actions en faveur de la biodiversité, le travail de sensibilisation auprès de tous les publics, la Ville met également en place des projets novateurs. Ainsi je suis fier que notre ville ait été mise à l'honneur dans différents médias nationaux comme TF1, France 2, France 3, BFM Paris, pour notre initiative de soutien au biocarburant. Ce carburant vert offre une véritable alternative économique et écologique, alors que les prix de l'énergie s'envolent. Le choix de la géothermie fait par la municipalité, dès 2017, se révèle lui aussi un choix d'avenir pertinent.

Après les derniers mois qui nous ont privés de beaucoup de moments

de rencontre et de convivialité, les spectacles, animations et manifestations reprennent. Exposition de dessins contemporains au château Soubiran, salon du tatouage à l'EPB, diffusion d'un documentaire et rencontre avec son auteur à la médiathèque, autant d'événements que ce

magazine vous permet de découvrir pour profiter de ce que la vie nous offre d'agréable, dans un contexte malheureusement difficile et anxiogène. Je tiens notamment à remercier tous les Dammariens qui se sont mobilisés et ont apporté leur aide au peuple Ukrainien en participant à la collecte organisée par la Ville.

A l'heure où tout près de nous, des femmes et des hommes se battent pour leur liberté, leur pays, mesurons une nouvelle fois notre chance de vivre en paix, dans une démocratie et assurons notre devoir de citoyen les 10 et 24 avril prochains en allant voter pour les élections présidentielles.

Bien sincèrement

Carnet

Naissances : Bienvenue à
MARIMOUTOU Loÿs
MAHARRAR Imran,

HERBIN AMON Aïtana
MACKAÏLL BOBINDZA Raphaël
KAYI Princya

YESILTAS Ozan.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Le laboratoire d'analyses médicales rejoint le pôle santé

Le laboratoire d'analyses médicales Biofutur, auparavant installé place Paul Bert, a déménagé au rez-de-chaussée du Pôle de Santé situé à l'intersection de l'avenue Marcellin Berthelot et de la rue Pierre Curie.

Stationnement gênant

Le partage de l'espace public doit être une préoccupation de tous. Pour les stationnements à cheval sur le trottoir et la chaussée, il convient de placer le véhicule au plus près de la ligne située côté rue et de respecter le marquage prévu au sol, afin de ne pas gêner la circulation des piétons sur le trottoir. En plus de l'amende, en cas d'accident d'un piéton à cause d'un stationnement gênant, le conducteur du véhicule peut être tenu pour responsable.



Visite de Giverny

Le Comité de Parrainage des Anciens (CPA) organise une visite de Giverny, village de cœur de Claude Monet et de son musée dédié aux impressionnistes **le 13 mai prochain**.

Une balade hors du temps parmi jardins et architectures contemporaines. **Inscriptions aux Volubilis.**

... Informations : 06 03 81 59 21 – cpa77190@gmail.com

Élections présidentielles

Les élections présidentielles ont lieu les dimanches 10 et 24 avril. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 19h sans interruption. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à ces dates, pensez à donner procuration.

... Pour plus d'informations :
www.elections.interieur.gouv.fr et
www.maprocuration.gouv.fr

Libertés graphiques, explorez votre créativité



Quatre artistes de l'association Ida Y Vuelta accompagnent les créations artistiques des Dammariens dans les domaines du numérique, du textile ou encore de la danse. Les premiers ateliers sont dédiés aux mangas et ont lieu tous les mercredis de 14h30 à 16h30 à l'Espace

Albert Schweitzer. De précédentes réalisations sont affichées dans le hall de l'établissement.

... Inscription auprès du CSE - Entrée libre
 Espace Albert Schweitzer - Place du 8 mai 1945

Guinguette de Printemps

Les séniors de 65 ans et plus sont invités à fêter le printemps lors d'une après-midi à l'Espace Pierre Bachelet. Au programme, goûter et danses, sur les mélodies d'un accordéoniste.

Espace Pierre Bachelet
Vendredi 13 mai de 14h à 17h30

Inscriptions jusqu'au 29 avril -
Par courrier ou au centre administratif
(593 rue du Bas Moulin)
Tarif 5 € (Dammarien) - 10 € pour
l'accompagnant (non Dammarien
et/ou - de 65 ans)

☎ Renseignements : 01 64 87 44 71 ou à
manifestationsccas@mairie-dammarien-les-lys.fr

Changement de dates pour le thé dansant

Le thé dansant du Comité de Parrainage des Anciens est reporté au mardi 12 avril, à partir de 14h, à l'Espace Nino Ferrer. Le loto prévu à cette même date est, quant à lui, déplacé au 24 mai aux Volubilis.

Cap sur la forme avec Temps Danse Fitness

L'association Temps Danse Fitness propose des cours de fitness avec renforcement musculaire, step ou stretching mais aussi des variantes comme le cardio jump, cardio boxing ou encore power barre. Rendez-vous les lundis à l'Espace Albert Schweitzer et les mercredis au gymnase Pierre de Coubertin de 18h à 20h15. Le planning des cours est consultable sur temps-danse-fitness.eklablog.com

☎ Renseignements au 06 50 18 46 67

Inscription

Pour valider votre inscription, joindre à ce coupon un justificatif de domicile et une pièce d'identité à l'adresse : Centre Communal d'Action Sociale - 26 rue Charles de Gaulle BP 24 77196 Dammarien-lès-Lys ou par e-mail à manifestationsccas@mairie-dammarien-les-lys.fr

Guinguette de printemps

Prénom :
Nom :
Date de naissance : .. / .. /
Adresse :
E-mail :
Téléphone :

Accompagnateur

Prénom :
Nom :
Date de naissance : .. / .. /
Adresse :
E-mail :
Téléphone :

Paiement : ☐ chèque (à l'ordre de la Régie recette Séniors) ☐ espèces
Transport souhaité ☐ Oui ☐ Non

Mentions RGPD : Basées sur le consentement des personnes, les données recueillies dans ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatisé pour les actions organisées avec et ou par la ville et le CCAS de Dammarien-lès-Lys.

Les données sont destinées à la Mairie de Dammarien-lès-Lys et au CCAS de Dammarien-lès-Lys, et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 2 ans à compter du dernier contact avec les services de la ville et du CCAS.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/6798 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter dpo@mairie-dammarien-les-lys.fr ou Monsieur le Maire- Hôtel de Ville - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77190 Dammarien-lès-Lys cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



▲ Vue aérienne des deux puits de forage lors de la construction de la centrale Géothermique en 2017.

LA GÉOTHERMIE, UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Dès 2017, la ville s'est engagée dans le choix d'une énergie propre, naturelle et locale en développant la géothermie, comme source de production de chaleur. Un investissement qui se révèle aujourd'hui particulièrement pertinent dans le contexte actuel de dépendance et de hausse des prix de l'énergie.



▲ Ali Kamèche, adjoint au maire en charge du développement durable, souhaite favoriser le développement du réseau géothermique sur la ville.

« L'abandon progressif des énergies fossiles pour l'alimentation de notre réseau de chaleur permet de réduire l'impact de la flambée des prix. Ainsi pour deux logements de taille identique, la facture de premier chauffé par la géothermie subirait une hausse moyenne de 60 €. Tandis que le second, alimenté à 100% au gaz naturel, connaîtrait une augmentation de 300 €. La hausse constatée sur la facture du logement chauffé par la géothermie s'explique par le maintien d'une part de gaz (12%) lors de la production de la chaleur. C'est cette part qui est soumise à la fluctuation des prix » explique Ali Kamèche, adjoint au maire délégué au développement durable. En plus d'être économique, la géothermie permet aussi la réduction des émissions de gaz à effets de serres : 7 000 tonnes de CO₂ par an soit l'équivalent du rejet de 3 800 véhicules polluants.

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

La géothermie consiste à prélever la chaleur naturelle du sol pour chauffer, rafraîchir ou produire de l'eau chaude. C'est une énergie renouvelable, locale et respectueuse de l'environnement. Contrairement aux énergies fossiles, les ressources issues de la géothermie ne se tarissent pas au fur et à mesure de leur exploitation. L'eau puisée est ensuite réinjectée dans le sous-sol et se réchauffe en continu en cheminant à travers les couches géologiques. À Dammarie, deux puits ont été forés en 2017, un pour le pompage et l'autre pour la réinjection de cette eau. La tempéra-

ture de l'eau puisée est de 71°C. La centrale géothermique permet de transmettre la chaleur géothermale au réseau de chauffage urbain de la ville. Y sont raccordés des habitats collectifs gérés par des bailleurs sociaux, ou des copropriétés et des bâtiments appartenant à la ville comme la crèche Jacqueline Bonjean, des groupes scolaires, l'Espace Albert Schweitzer ou encore la piscine et le lycée Joliot-Curie.

« Avec la géothermie nous évitons d'émettre 7 000 tonnes de CO₂ par an et nous réalisons de belles économies. »

COMMENT EST RÉPARTI LE COÛT DE LA CHALEUR ?

Comme tout fournisseur d'énergie, Géodalys facture le coût de l'énergie consommée aux abonnés du réseau, ces derniers le répercutant sous forme de charges aux usagers. L'énergie se compose majoritairement de la ressource géothermique (86%) dont le coût reste fixe au taux de TVA à 5,5 et d'une part de gaz, qui elle subit des fluctuations selon le prix de la molécule gaz sur le marché. S'ajoute ensuite l'abonne-

ment permettant de participer aux frais d'entretien, d'exploitation et d'investissement du réseau qui représente 85% de la facture globale.

Enfin, le coût de l'entretien du réseau secondaire situé à l'intérieur du bâtiment est facturé par l'exploitant secondaire choisi par le gestionnaire de l'immeuble, et entre dans la facture globale de l'abonné.

Plongée dans le quotidien de Meriem, ASSISTANTE MATERNELLE DE LA VILLE

Meriem est assistante maternelle à la crèche familiale de Dammarie depuis 2003. Le Lys'mag a assisté au quotidien de cette nounou infatigable.



▲ Meriam, assistante maternelle de la ville accueille 3 enfants tous les jours.

8h, on sonne à la porte du domicile de Meriem. Brice, âgé de 8 mois, est le premier à franchir la porte de son domicile dans les bras de sa maman, qui repart peu après pour son travail. Arrivent ensuite, Léo et Lucie, 2 ans et demi. Léo plutôt bavard ce matin lui raconte, à sa façon, sa journée d'hier. « Tata Meriem »

comme les enfants l'appellent, les installe ensuite dans la salle de jeux. Après un petit moment, il faut se préparer pour la sortie du jour. Au programme, une visite de la ferme pédagogique. Elle n'est distante que de quelques minutes de marche. Meriem équipe la poussette, glisse de l'eau et quelques petits gâteaux. Le

convoi part pour sa destination. Ils rejoignent Julien, l'animateur de la ferme pour une activité qui durera une partie de la matinée. Avant de rentrer, un petit détour s'impose à la Maison de la Petite Enfance pour l'entretien et l'arrosage du potager construit il y a quelques jours par les enfants. Les activités du matin ont mis les enfants en appétit. Lavage de mains. Puis vient le temps de mettre la table. Les plus grands s'en occupent. Meriem réchauffe le plat mijoté la veille. Brice dégustera une purée de légumes faite maison. Les enfants s'installent à leur place, qu'ils tiennent à respecter chaque midi. « Ils ont leur propre couleur de serviette et je dois faire bien attention à ne pas m'emmêler les pinceaux sinon c'est le drame ! » sourit Meriem. Pour le dessert, les enfants mangent un yaourt ou un fruit. « Le fruit d'hier n'est pas celui du lendemain ». Une fois le repas terminé, les plus grands jouent pendant que Brice prend son biberon.

Vient ensuite le moment du change ou des toilettes : « C'est selon les enfants, et surtout en

accord avec les parents. S'ils ont décidé de commencer cette étape ou non. » précise Meriem. Puis c'est la sieste. Les plus grands s'endorment avec leur doudou pendant que Meriem berce le plus petit. Une fois tout le monde dans les bras de Morphée, Tata profite de ce moment de répit pour envoyer une photo de la matinée aux parents. D'autres seront envoyées en fin de journée afin de ne pas les déranger au travail.

Chacun se réveille à son rythme, et partage un petit goûter. Meriem prépare ensuite des jeux, ou lit un conte. Passionnée de couture, elle a créé ce qu'elle appelle son « *tablier de conte* » aux multiples poches. L'araignée

Gypsie, les trois petits chats, marionnettes, qu'elle a confectionnées et qui représentent les personnages des histoires qu'elle raconte, s'y cachent, pour le plus grand plaisir des enfants.

L'heure tourne et l'arrivée des parents est imminente. « *Je demande toujours aux parents qu'ils me confirment leur heure d'arrivée afin que je puisse mettre les enfants en condition* » précise l'assistante maternelle. Je leur dis que Papa ou Maman sera bientôt là, on range tous ensemble les jouets et on se prépare. Meriem échange quelques mots sur la journée avec les parents, évoque les progrès constatés ou les difficultés rencontrées.

Après le départ de ses petits pensionnaires, la journée de Meriem n'est pas tout à fait terminée. Elle fait le ménage puis prépare le repas. Pour terminer, elle envoie d'autres photos des enfants, prises tout au long de la journée. « *Les parents sont ravis de suivre l'épanouissement de leurs enfants* » confie Tata Meriem qui a bien mérité un peu de repos avant une nouvelle journée en compagnie de Brice, Leo et Lucie.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE : UN LIEU POUR LES PARENTS, ENFANTS ET PROFESSIONNELS

La Maison de la Petite Enfance est une structure municipale où sont accueillis les assistantes maternelles employées par la ville, appelée crèche familiale, et le relais Petite Enfance, lieu d'information, d'animation, de rencontres et d'échanges professionnels entre assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles de la crèche familiale s'y rendent au moins une fois par semaine, en compagnie des enfants, pour participer à des animations, jeux et temps d'éveil, encadrés par les éducatrices jeunes enfants. Elles veillent au bien-être des enfants et au professionnalisme des assistantes maternelles. Elles se rendent également régulièrement à leur domicile pour observer le déroulement de la journée.



▲ Les enfants prennent soin du potager qu'ils ont réalisé.

FRANÇOIS WERSTLER, un centenaire qui a bon pied, bon œil

À l'occasion de son centième anniversaire, François Werstler a reçu la médaille de la Ville. Petit retour sur un parcours de vie bien rempli.

François Werstler est né le 15 mars 1922 à Bitkow, ville polonaise devenue ukrainienne après la guerre. Son père, ébéniste, travaille dans une firme étrangère qui avait créé, autour des puits de pétrole, une ville pour ses employés. Son enfance est relativement heureuse, au sein d'une famille nombreuse (3 frères et 2 sœurs). Il apprend le russe, l'allemand, la musique (accordeon et harmonica) le chant, le théâtre, la danse folklorique. Très sportif, il pratique le patinage, le ski, et plusieurs sports collectifs.

Quand la guerre est déclarée, il est trop jeune mais pour pouvoir défendre son pays, il triche sur son âge. Il passe en Hongrie pour rejoindre l'armée polonaise dans un bataillon de chasseurs de montagne. Puis il prend la direction de la France, Narwik, où l'ar-



▲ François Werstler a reçu la médaille de la ville offerte par le maire, Gilles Battail.

mée subira une débâcle. Il est fait prisonnier et est envoyé en Allemagne. Il sera libéré en 1945. A la fin de la guerre, ses parents lui conseillent de rester en France. En tant qu'ancien prisonnier de guerre, il parcourt ce pays qu'il ne connaît pas vraiment, pendant un an. Il pose finalement ses valises à Provins où il trouve un travail et rejoint l'équipe de football locale.

En 1948, il intègre la communauté polonaise de Dammarie. Il y rencontre sa première femme avec qui il aura 3 enfants, les jumeaux Jérôme et Sonia et Stella. Chanteur émérite, il donnera de la voix tous les dimanches à la messe pendant 70 ans. Il remporte aussi de nombreux tournois au tennis de table et joue au volley. Engagé dans les associations de mémoire, il s'investit comme porte drapeau

avec la grande discrétion qui le caractérise. C'est aujourd'hui un grand, grand, grand papy avec ses 4 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Il a reçu le 15 mars dernier, la médaille de la ville des mains du maire, ainsi qu'une œuvre sur l'histoire de Dammarie et une bouteille de vin, car François a toujours plaisir à accompagner ses repas d'un petit verre.



LA LUDOTHÈQUE : Un lieu pour jouer sur place ou emprunter des jeux

La ludothèque de l'Espace Albert Schweitzer est ouverte sans condition d'accès les mercredis et samedis de 14h à 17h.

Plus d'une centaine de jeux y sont disponibles pour tous les âges.

Sur place, on croise des familles, des amis, venus passer un moment de détente. D'autres Dammariens viennent emprunter un jeu pour en profiter chez eux. Seule condition : disposer de la carte d'adhérent de la ludothèque ou de la médiathèque et s'acquitter dans les deux cas de la somme de 5 € pour l'année. Le prêt de jeux est possible pour une durée maximale de deux semaines. A leur retour ils sont contrôlés « C'est une étape nécessaire car nous ne souhaitons pas que les jeux soient incomplets avant d'être prêtés à d'autres. Si nous consta-



Lila : « Nous allons souvent à la ludothèque. On adore le jeu du Loup-Garou ».

tons la dégradation du jeu ou l'absence de pièces l'emprunteur doit rembourser le prix du jeu » précise une animatrice. Outre les créneaux en journée, des soirées jeux vont être organisées régulièrement dans la ludothèque. Le premier rendez-vous est fixé le vendredi 22 avril de 19h à 22h (jeux traditionnels à disposition et des jeux surdimensionnés). A cette occasion et afin de favoriser la convivialité et les rencontres entre les joueurs, un repas convivial sera conçu grâce au concours de tous les joueurs qui sont invités à apporter un plat à partager.

Récit d'une enquête unique EN TERRES AUSTRALES

Michel Izard, reporter pour la chaîne télévisée TF1, présentera à la médiathèque, son documentaire « *Les mystères de l'Île aux Cochons* », récit d'une enquête sur la disparition de la plus grande colonie de manchots royaux du monde.

Lys'mag : Pourquoi vous être rendu dans cette île en 2019 ?

Michel Izard : Pour l'expliquer, il est important de dire ce qu'est l'Île aux Cochons. C'est une île sauvage, située dans l'archipel Crozet au sud-est de l'Océan Indien. Aucun homme ne s'y était rendu depuis 1982. En décembre 2016, des photos aériennes ont révélé une baisse vertigineuse de la population de manchots, or dans d'autres îles de même type, dites subantarctiques, la population de manchots est plutôt en augmentation. Alors pourquoi l'Île aux Cochons a été dépeuplée de 90% de ses manchots et d'ailleurs pourquoi porte-t-elle ce drôle de nom ? En tant que journaliste reporter pour la chaîne TF1 je m'y suis donc rendu avec une équipe de scientifiques pour mener l'enquête.

Lys'mag : Comment s'est passé le voyage ?

Michel Izard : Pour rejoindre l'île, il nous a fallu cinq jours de bateau depuis La Réunion. Mais plus que le voyage, ce sont les conditions de vie sur l'île qui étaient difficiles. C'est un territoire, où l'homme n'a pas sa place. C'est un sanctuaire de la



▲ Michel Izard fait le récit de son expédition exceptionnelle sur une île perdue des Terres Australes.

Pourquoi porte-t-elle ce drôle de nom ?

Pourquoi sa population de manchots est-elle en train de disparaître ?

Michel Izard répond à ces questions dans son documentaire *Le mystère de l'Île aux Cochons*. À l'issue, le journaliste dédicacera son livre, récit de ce voyage en terres australes.

vie sauvage, d'une superficie de seulement 67km² qui n'est d'ailleurs occupé que par des scientifiques venus en mission pour étudier la faune. Pendant 6 jours, nous avons campé sous le vent et la pluie du 50° parallèle sud pour essayer de résoudre l'énigme de l'île avec pour seule compagnie

des otaries, éléphants de mer et manchots royaux.

Infos : Documentaire

Les mystères de l'Île aux Cochons

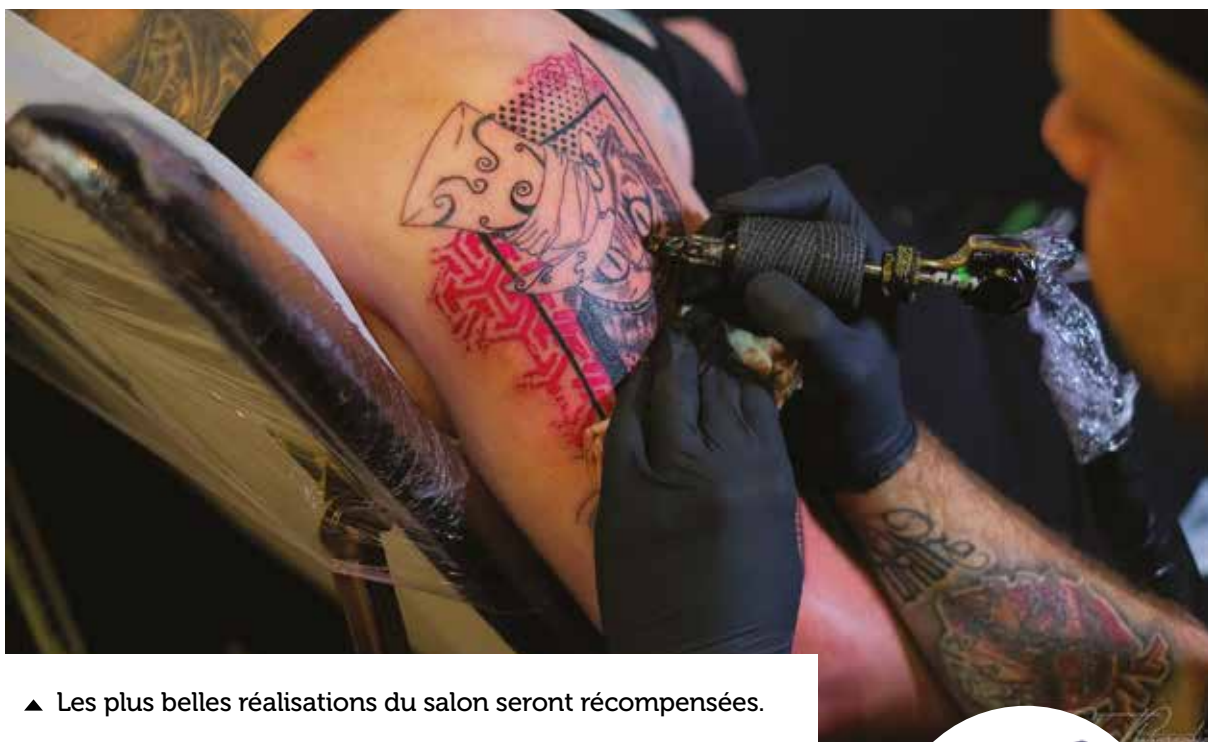
Médiathèque - Samedi 16 avril - 15h

Place du 8 mai 1945

Entrée libre

Tattoo Ink REVIENT À DAMMARIE

Une centaine de tatoueurs en provenance de toute la France est attendue à l'Espace Pierre Bachelet les 16 et 17 avril prochains.



▲ Les plus belles réalisations du salon seront récompensées.

Discipline artistique prisée, le tatouage colle à la peau d'un français sur cinq. A Dammarie, exposants, artistes tatoueurs, perceurs et autres professionnels de cet univers raviront les passionnés, ou néophytes qui pourront tout au long du week-end admirer leur travail, échanger avec eux et même se faire tatouer sur place.

DU TATOO... MAIS PAS QUE !

Le salon réunira les artistes en provenance de toute la France avec leur style unique et leur propre univers. Parmi les plus connus : Croco Garcia, Barbara Rosendo ou encore Julien Breuil.

La journée sera ponctuée d'animations musicales avec notamment une plongée dans les années 50, âge d'or du swing et du glamour grâce aux femmes au look vintage : les Satin Doll Sisters. Le groupe aux influences punk et rock The Choices clôturera ce salon qui restera gravé... dans la peau !

A la fin des deux journées, des prix exceptionnels seront remis aux plus belles pièces réalisées.

Infos : **Tattoo Ink #2**

16 et 17 avril 2022

Espace Pierre Bachelet

8€/jour, 10 € pour le week-end.

Billetterie : www.dammarietattooink.fr



UN ÉVÉNEMENT CARITATIF

Organisé par « Gomette », artiste tatoueur, cet événement est aussi caritatif. Les fonds récoltés seront versés au profit de l'association Grégory Lemarchal qui lutte contre la mucoviscidose. L'artiste, dont un membre de la famille est atteint, souhaite profiter de cette convention pour parler de cette maladie.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Dans le cadre du projet de cœur de ville, nous avons fait le choix de concerter les Dammariens sur le devenir de la place Mazet à travers une consultation inédite sur notre ville. Avec 83% des votants, le projet N°2 a été choisi pour redessiner le centre ancien de Dammarie.

Ainsi, l'espace situé devant l'hôtel de ville dénommé Square du régiment de chasse Normandie Niemen, conservera ses volumes actuels mais sera repensé. L'enrobé rouge fera place à plus d'espaces verts et à des allées de pavés à l'instar de ceux posés derrière la mairie.

La haie végétale séparant la place Mazet sera renforcée et arborée, assurant ainsi une liaison entre ces espaces tout en développant le végétal. La place elle-même conservera son espace de stationnement car, si l'avenir se dessine de plus en plus sans voiture, en Seine-et-Marne et naturellement à Dammarie, elle demeure un indispensable du quotidien.

Sur ce parking seront plantés et sans que cela ne vienne entraver la circulation ni le nombre de places de stationnement, des arbres supplémentaires. Ils permettront de casser l'aspect minéral tout en apportant de l'ombre et réduiront l'effet d'îlot de chaleur notamment lors des épisodes de canicule.

Dans l'immeuble anciennement utilisé par les services techniques municipaux, le rez-de-chaussée sera aménagé afin qu'il puisse accueillir un restaurant. Dans le prolongement, une terrasse sera créée et délimitée du parking par une haie végétale.

Ainsi avec ces aménagements, nous disposerons d'un cœur de ville accessible à toutes les personnes, qu'elles soient piétonnes ou automobilistes tout en apportant plus de nature et d'espaces verts qu'aujourd'hui.

Cette démarche contrairement à ce que les plus

pessimistes veulent faire croire, n'est pas infondée pour redynamiser le centre-ville. Pour 9 français sur 10 la modernisation du centre-ville est une priorité à mettre en œuvre.

Si ces chiffres sont si parlants, c'est en partie en raison du rôle majeur que joue un cœur de ville. Ce n'est pas un quartier dans lequel ne passent que ceux qui y vivent ou le traversent.

Le cœur de ville, c'est ce point central, celui qui rassemble tous les habitants lors de nombreux événements, marchés, brocante, marché de Noël, ...

C'est le cœur battant d'une ville qui donne le tempo et renforce le sentiment d'appartenance à une commune. Ensemble nous allons redonner la force et l'impulsion nécessaire pour le faire battre à pleine mesure !

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Une CCA enfin déployée : La Commission Communale d'Accessibilité dresse le constat de l'état d'accessibilité locale et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Ces missions n'étaient pas remplies et nous avons à plusieurs reprises alerté les élus de ses insuffisances. La CCA publie enfin un rapport plus détaillé. Outre les représentants de la commune, elle accueille désormais des représentants d'associations d'usagers et de personnes handicapées et siègera dorénavant quatre fois par an.

Lors du conseil communautaire du 7 mars, il a été question de voter le projet de territoire dans lequel, entre autres, il a été fait mention de grands principes autour du développement de l'agglomération respectant et préservant la biodiversité, les paysages des entrées de ville. Nous avons constaté que plus de 3 millions d'euros allaient être consacrés à l'extension-requalification de la

Zac de Chamlys. Nous avons posé la question de savoir si cette Zac allait s'étendre et comment puisque elle se situe entre des zones humides, des champs et un espace classé Natura 2000. L'administration communautaire a répondu qu'il n'y avait pas d'extension. Eh bien, nous pouvons constater, amèrement, que tous ces principes et réponses sont bafouées. Un hôtel et un commerce de restauration rapide seront construits sur ces zones humides.

En conseil municipal, nous avons évoqué la "transparence" du pôle santé et questionné la raison pour laquelle les vitrages n'étaient pas translucides ou opacifiés pour préserver l'intimité des actes médicaux. Il semblerait que des réponses soient apportées par les praticiens avec la pose de rouleaux papier.

Les factures d'énergie et d'alimentation ne seront pas les seules à augmenter. La fiscalité des

ménages va aussi augmenter. L'État Macron augmente la base fiscale de 3,4 % sur les valeurs foncières, l'agglomération augmente la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les redevances sur l'eau vont être revues à la hausse pour combler des retards d'investissements. Nous avons posé la question de l'éventuelle mise en place d'une nouvelle taxe par l'agglomération sur la gestion des milieux aquatiques et les risques d'inondation (gémapi). La réponse est en suspens. Les multinationales choisies pour assurer les délégations de services publics, elles, voient leurs impôts de production baisser, leurs bénéfices et leurs dividendes battre des records. C'est inadmissible.

Groupe Dammarie citoyenne : V. Benoist, L. Delaportas, S. Machrouh, R. Segerer, C. Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

En tant qu'élus de l'opposition, pourquoi tenons-nous au statut de dammarien-citoyen ?

Etre Dammarien, ce n'est pas se contenter d'être un habitant qui attend passivement les services municipaux, mais c'est tout faire pour qu'ils soient de qualité et répondent à ses besoins.

Etre Dammarien, c'est aussi participer à la vie sportive, culturelle, économique et sociale. C'est être acteur du monde associatif, éducatif et artistique pour créer du lien et mieux vivre ensemble.

Etre Dammarien, c'est : s'engager, donner son avis, participer à la vie citoyenne et voter pour faire vivre la démocratie.

Nous soutenons les initiatives municipales qui permettent le débat : réunions participatives, budget participatif et conseil municipal des enfants.

Nous prenons acte de ces initiatives mais insistons sur le fait que l'information et la communication sont primordiales.

Nous proposons qu'un conseil de jeunes voit le jour, que des tables sur l'éducation soient organisées, que notre avis en tant qu'habitants aille plus loin que la consultation et que de véritables débats permettent à chacun et chacune de s'exprimer quel que soit son quartier, son âge, son sexe, sa culture ou sa religion.

Nous regrettons que le Lys'mag ne soit qu'un magazine de compilation d'événements et souhaitons qu'il soit surtout une tribune de témoignages et d'échanges. Nous avons déjà proposé qu'il intègre des articles d'habitants, d'associations, de jeunes, de professionnels et des services pour renforcer la proximité entre dammariens.

Nous avons demandé en vain à visiter les services pour comprendre le fonctionnement général de la mairie. Nos questionnements sur l'audit relatif à la réorganisation des services sont sans réponse. L'inquiétude du personnel grandit. La DGS, femme de confiance du maire, ne semble pas vouloir nous en dire davantage. C'est pourtant notre droit en tant que dammarien, habitant,

acteur, citoyen, élu de savoir comment sont gérés les services de la ville !

Nous ne cessons de manifester notre inquiétude devant le mutisme de la mairie pour répondre aux défis posés par la multitude de projets immobiliers en terme d'écoles, crèches, parking, offre de transport et de santé.

Enfin, nous appelons les Dammariens à voter massivement les 10 et 24 avril car c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu. Ne laissez pas les autres agir pour vous.

Présents sur le terrain, nous prenons part à tous les moments participatifs et restons vigilants.

Patricia, Sylvie, Hicham

elu.unnouveausoufflepourll@gmail.com

LA VIE AU JARDIN,

les règles de savoir-vivre

Les jours rallongent, les arbres bourgeonnent. Pas de doute le printemps est de retour. Il est temps de s'occuper des jardins. Avant de se lancer, il est bon de rappeler quelques règles de bon voisinage.



ÉLAGAGE DES ARBRES

Pensez à entretenir vos arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies publiques et privées. Il faut en effet veiller à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ou que les branches ne touchent pas les câbles EDF, ni de télécommunication. En dehors de ce type d'élagage, il est recommandé de ne pas tailler entre le 15 mars et le 31 juillet, car ces végétaux représentent un formidable habitat de reproduction pour de nombreuses espèces animales, dont les oiseaux qui aiment y installer leurs nids.

type gazon, feuilles, fleurs coupées et plantes sans terre ainsi que les petits branchages et tailles de haie (< à 1m de long et 5cm de diamètre) doivent être déposés dans le bac de collecte marron, ou en déchetterie (4 Rue de Seine à Dammarie-les-Lys).



BARBECUES

Les barbecues, en dehors des lieux privés, aménagés et dédiés sont interdits.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Il est important de rappeler qu'il est interdit de réaliser le brûlage et le stockage à l'air libre des déchets verts ou des déchets de toute autre nature. Les déchets de



BRUIT

Afin de ne pas troubler son voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage extérieurs sont réglementés par un arrêté préfectoral.

Ces activités sont autorisées en semaine de 8h à 12h et de 14h à 20h.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche (et jours fériés) de 10h à 12h.



SE DÉBARRASSER DE SES OUTILS DE JARDINAGE

Le SMITOM LOMBRIC propose la collecte des déchets électroniques et électriques (scies, tronçonneuses, motoculteur...) sur l'agglomération. Ce service gratuit permet le retrait du matériel directement à votre domicile après une prise de rendez-vous.

Pour tout renseignement, ou pour prendre rendez-vous, contactez le n° vert Allô Encombrants 0 800 501 088, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Infos : www.lombric.com



◀ samedi 12 mars

Mieux connaître le contenu de son assiette

Les ateliers diététiques, conférences et séances de sophrologie organisés lors du forum « santé dans l'assiette » ont rencontré un beau succès. Un goûter équilibré a été confectionné par les participants. Au menu, gâteau au chocolat sans beurre, ou encore cookies aux flocons d'avoine. Rendez-vous l'an prochain pour une seconde édition encore plus gourmande !

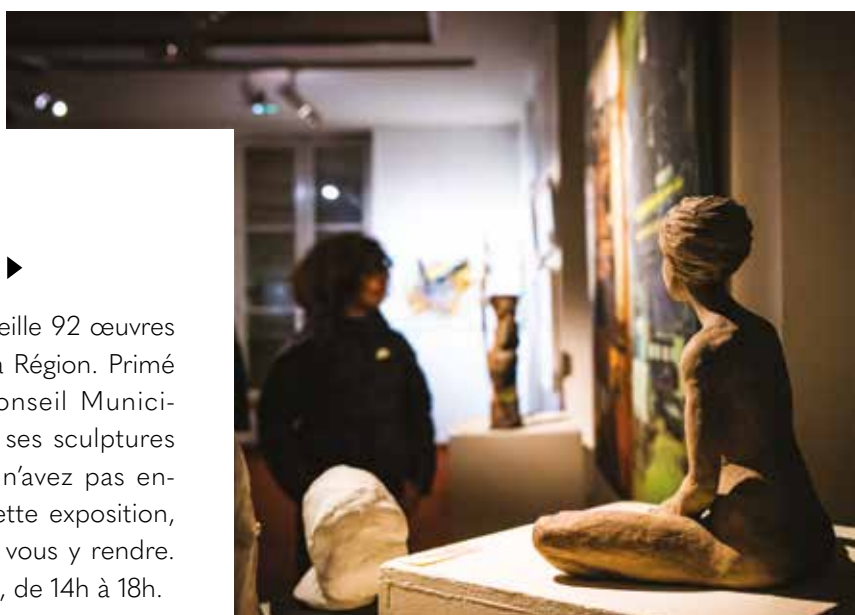


◀ Des femmes s'essayent au Krav-Maga

A l'occasion de la journée des droits des femmes le 8 mars dernier, le club Vision Martiale de Dammarie-lès-Lys a proposé un stage aux femmes pour leur faire découvrir les bases du self défense. Convaincues par cette séance, certaines d'entre-elles ont décidé de poursuivre cette pratique au sein du club.

Une exposition exceptionnelle ▶

Le Château des Bouillants accueille 92 œuvres de 80 artistes venus de toute la Région. Primé l'an passé avec le prix du Conseil Municipal, l'artiste Mario De Nino et ses sculptures sont mis à l'honneur. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter cette exposition, vous avez jusqu'au 11 avril pour vous y rendre. Entrée libre du mardi au samedi, de 14h à 18h.





▲ Commémoration

Le 19 mars dernier a été commémoré le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Les élus, la Fédération Nationale des Anciens Combattants, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, militaires, accompagnés des Porte-drapeaux, de l'Harmonie municipale et des pompiers du centre d'intervention de Dammarie, ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les écoliers imaginent leur blason ►

Les blasons, signes distinctifs d'appartenance à une famille ou à une communauté, font leur retour à Dammarie grâce à l'imagination des enfants. Les écoliers dammariens, ont assisté à un cours d'histoire médiévale afin de comprendre la signification des différents symboles. Ils travailleront à la création du blason de leur école jusqu'à la fin de l'année scolaire.



23 mars

◀ Analyse des besoins sociaux : Les habitants s'expriment

Quel est votre avis sur l'offre commerciale, vous sentez-vous en sécurité, quelles sont les activités que vous souhaitez ? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions posées aux habitants qui ont participé aux ateliers organisés à l'Espace Albert Schweitzer. Les données recueillies seront analysées par un cabinet d'étude et restituées aux élus pour alimenter leur réflexion sur les politiques publiques à développer.

du 23 avril au 14 mai

Exposition

Figuré, non figuré le dessin aujourd'hui

L'exposition "Figuré, non figuré, le dessin aujourd'hui", rassemble une vingtaine d'artistes. Ils présenteront une sélection de dessins, utilisant plusieurs techniques, gravures, pastels, mine de plomb... Abstraites ou figuratives, les œuvres présentées permettront une immersion dans l'univers de chaque artiste.

Château des Bouillants
du mardi au samedi de 14h à 18h
Entrée libre



Vendredi 15 avril

Dans la peau de Cyrano

Héros malgré lui, Colin est le personnage principal de l'histoire. Son parcours personnel fait de lui un être cabossé et en recherche d'identité à qui l'on impose de faire du théâtre. Malgré sa réticence, et guidé par son professeur, c'est pourtant là qu'il va trouver un moyen de s'en sortir. Le personnage de Cyrano lui apparaît comme une révélation car Colin se découvre des similitudes avec lui...

Un spectacle drôle et poétique où un comédien seul en scène interprète une galerie de personnages haut en couleur. Une histoire où chacun trouvera un écho à sa propre différence.

Espace Nino Ferrer
20h30
Tarif plein : 17€
Tarif réduit : 14€
Jeune : 8 €
Infos :
01 60 56 95 20



Samedi 16 avril

Le mystère de l'île aux cochons

Diffusion du documentaire et dédicace du reporter Michel Izard

Une expédition exceptionnelle sur une île perdue des Terres Australes où l'homme n'avait pas mis les pieds depuis 40 ans. L'île aux Cochons, réserve naturelle intégrale, abritait la plus grande colonie au monde de manchots royaux. Des photos aériennes ont révélé une baisse importante de la population de manchots. Des scientifiques sont envoyés sur place pour enquêter sur ce phénomène et tenter de percer le mystère de l'île aux cochons.

Médiathèque – 15h - Place du 8 mai 1945 - Entrée libre

Jeune public



Mercredi

27

avril

Mercredi 27 avril

Parallel lines -

Tout grand rêve commence par un rêveur

Plantée sur le quai désert d'une gare perdue, Sally est là, petite fille, silencieuse, immobile, prête au voyage.

Enfant d'esclave, Sally s'est arrachée à la nuit, soulevée par l'espoir de l'aube, fuyant pour s'offrir à la vie, à la liberté, à tous les possibles. Elle a marché la peur au ventre en compagnie de ses frères et sœurs échappés. Ils se sont perdus dans la nuit et la voilà seule maintenant sur ce quai de gare, attendant un train qui l'emmènera vers demain ... Elle se souvient alors des mots d'Harriet Tubman, cette Moïse noire qui a tant fait pour ces frères d'infortune : Tout grand rêve commence par un rêveur ».

Espace Nino Ferrer - 14h30 - Tarif unique : 10 €

Infos : 01 60 56 95 20

Agenda

Avril

mardi 12

Thé dansant

Organisé par le CPA
Espace Nino Ferrer – 14h

dimanche 17

Festival des 3 tambours

Organisé par l'ASCS Lys Antilles
Espace Nino Ferrer – 14h

vendredi 22

**Journée nationale du souvenir des
victimes et des héros de la
déportation**

Hommage rue de la Déportation,
messe et dépôt de gerbes
Place Paul Bert à partir de 10h30

samedi 23

Lectures vivantes

Médiathèque – 11h
Entrée libre

Mai

Vendredi 6

Tarot

Organisé par l'UNRPA
Volubilis 14h

mardi 24

Belote

Organisé par l'UNRPA
Volubilis 14h

DAMMARIE TATTOO INK

ESPACE
Pierre Bachelet

16/17
AVRIL
2022

Evenement caritatif

Convention
De
Tatouage

Kalil Mokhtar

